

COMMUNICATION ET COOPERATION

INTITULE DU POSTE :
Cadre chargé de la Coopération

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Directeur de la Communication et de la Coopération

1. Finalité(s)

Faire de la coopération un levier de promotion et de positionnement de l'Institution dans son écosystème à la fois national qu'international dans son secteur d'activité et ce, en parfaite synergie avec la politique de l'Etat matière de coopération avec différents pays et différentes Instances et Associations internationales.

2. Missions

- I. Assurer la gestion et le suivi des relations de coopération ;
- II. Identifier et prospecter les opportunités de coopération.

3. Activités principales

- I. Assurer la gestion et le suivi des relations de coopération :
 - Assurer la gestion et le suivi des engagements de l'Institution pris dans les différents cadres de coopération (Protocoles d'accord, MoU, Conventions, ...) dans l'esprit du Projet d'entité de la Filière « Communication et Coopération » au respect des objectifs et orientations stratégiques en matière de coopération de l'Agence ;
 - Veiller au suivi d'exécution de concert avec les Directions Centrales et Régionales de l'ANP, des plans d'action de mise en œuvre des engagements de l'Agence vis-à-vis de différents partenaires, Plans découlant des accords de coopération de l'Agence avec l'extérieur (Formation, Rencontres, Visites, Assistance, Ateliers, ...) ;
 - Assurer l'interface de l'Institution avec les différentes parties prenantes liées avec l'Agence par des accords de coopération ;
 - Mettre en place une feuille de suivi des organes paritaires d'évaluation des accords ;
 - Dresser le bilan de suivi de la coopération avec les pays, les Organismes portuaires et les Associations et Instances Internationales ;
 - Assurer le reporting déjà en place, relatif à la coopération de l'Agence et veiller à l'enrichir.
- II. Identifier et prospecter les opportunités de coopération :
 - Assurer une veille en matière de coopération nationale internationale pour renforcer la présence de l'Institution au niveau national et à l'International, notamment par le maintien de contacts avec les partenaires étrangers exerçant dans les ports (Autorités portuaires, Instances et Associations Internationales, ...) ;
 - Consolider la filière de coopération au sein de l'Institution, à travers des actions coordonnées et concertées avec les Filières et les Directions de l'ANP pour faire de celles-ci, de véritables potentiel de coopération ;
 - Coordonner avec la Tutelle Technique (Le Ministère de l'Équipement et de l'Eau) et le Département des Affaires Etrangères sur les questions de coopération ;
 - Associer davantage les filières et les Directions de l'ANP dans les travaux et les publications des Instances et Associations internationales dont fait partie l'Agence ;

- Accueillir des évènements, activités et rencontres des Instances et Associations Internationales dont l'Agence est membre ;
- Initier des rencontres et des échanges et soumettre des propositions à la hiérarchie dans le domaine de la coopération.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Directions Centrales ;
- Directions des Ports et régions.

Relations externes :

- Institutions publiques et privées ;
- Départements Ministériels ;
- Ambassades et Corps Consulaires.

5. Profil requis

Formation de référence : Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+5 minimum).

Spécialité : Communication, Diplomatie et Relations Internationales ou équivalent.

Expérience : 2 ans minimum dans le domaine de la coopération et des relations institutionnelles.

6. Compétences

Savoir :

- Bonne connaissance du secteur portuaire et du positionnement de l'Agence ;
- Connaissance de l'environnement économique et financier national et international ;
- Bonne culture générale ;
- Connaissance des règles de la bonne gouvernance ;
- Maîtrise des langues, notamment l'Arabe, le Français et l'Anglais.

Savoir-faire :

- Maîtrise des outils techniques (Indesign, Canva, ...) et technologiques (AI tools, Zapier, ...) ;
- Maîtrise des techniques de communication écrite et orales et de capacité rédactionnelle pour les besoins d'analyse, de synthèse et d'élaboration de rapports et différentes publications ;
- Capacité d'organiser et/ou de participer à des manifestations nationales ou internationales ;
- Capacité à nouer des relations aussi bien en interne qu'avec l'écosystème de l'Agence (Acteurs ; Institutionnels ; Dirigeants d'entreprises...).
- Maîtrise des différents aspects de la communication (Corporate ; Externe ; Interne ; Relations publiques ...).

Savoir-être :

- Avoir le sens de l'écoute, de l'analyse et de restitution avec une aisance dans la prise de parole et l'échange ;
- Rigueur, Disponibilité, Réactivité, Curiosité et Sociabilité Ouverture d'esprit ;
- Excellente gestion du stress et bonne maîtrise des émotions.